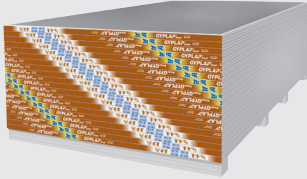


FICHE TECHNIQUE



DESCRIPTION

S'UTILISE DANS LA CONSTRUCTION DOMICILIAIRE ET COMMERCIALE

- Présenté en épaisseurs de 12,7 (1/2 po) et 15,9 mm (5/8 po)
- Noyau résistant à l'eau
- Papier hydrofuge
- Noyau en gypse incombustible ajoutant à la résistance au feu des murs
- Le revêtement de gypse à noyau traité de marque CGC Gyplap^{MD} de 15,9 mm (5/8 po) à noyau FirecodeTM est conforme aux exigences relatives au revêtement de gypse de type X

AVANTAGES

Le revêtement de gypse à noyau traité CGC Gyplap, panneau résistant au feu et aux intempéries, est conçu pour combiner les avantages d'un rendement excellent et d'un coût modique. Il s'utilise dans la construction à ossature de bois et d'acier léger sous de multiples finis pour l'extérieur, comme le parement de maçonnerie mince, de bois et de composite. Le noyau de gypse incombustible ajoute une sécurité contre le feu qui n'est pas offerte avec le revêtement de contreplaqué ou de fibre de bois. Le revêtement de gypse à noyau traité CGC Gyplap a un noyau résistant à l'eau et est couvert d'un papier hydrofuge sur son recto et son verso. Léger, il peut être facilement manipulé par une personne. Les panneaux mesurent 1 220 mm (4 pi) de largeur et 2 440 mm (8 pi) de longueur avec des bords droits, pour l'application horizontale ou verticale.

RÉDUIT LES COÛTS : Le revêtement de gypse à noyau traité CGC Gyplap combine un prix modique du matériau avec la rapidité d'application pour offrir un coût d'installation plus bas que celui du revêtement de contre-plaqué ou de fibre de bois.

RÉSISTE À L'EAU, RÉDUIT LES DOMMAGES CAUSÉS PAR L'HUMIDITÉ : Le revêtement de gypse à noyau traité CGC Gyplap résiste au vent et à l'eau, mais il possède aussi une « perméabilité » qui permet d'évacuer la vapeur d'eau entre les montants, afin de protéger l'ossature contre l'accumulation d'humidité.

RÉSISTE AU FEU : Assure une excellente résistance au feu grâce à son noyau de gypse incombustible. Ne propage pas les hautes températures tant qu'il n'est pas totalement calciné. Le revêtement de gypse à noyau traité CGC Gyplap de 15,9 mm (5/8 po) à noyau Firecode porte une désignation de type X et est classé ULC pour les assemblages W301.

SE POSE FACILEMENT : Se coupe rapidement en le marquant et en le cassant. Se met facilement en place à l'aide de fixations. Il n'y a rien à scier.

MINIMISE LES DÉCHETS : Il n'y a pratiquement aucun éclat, ni retrait, ni déformation avec le revêtement de gypse à noyau traité CGC Gyplap. Ce revêtement facile à couper simplifie l'ajustage près des cadres de fenêtres et des portes, avec un minimum de déchets.

REND PLUS SOLIDE : Le revêtement de gypse à noyau traité CGC Gyplap forme une robuste paroi « extérieure », renforce l'ossature et contribue à résister aux forces latérales du vent et des vibrations. On ne doit pas utiliser le revêtement de gypse à noyau traité CGC Gyplap comme revêtement structural.

RESTRICTIONS

1. On peut entreposer le revêtement de gypse CGC Gyplap à l'extérieur jusqu'à concurrence d'un mois, mais on doit le poser à plat, au-dessus du sol; de plus, il doit être couvert pour le protéger.
2. L'espacement maximal des montants est de 610 mm (24 po).
3. Quand il est appliqué sur une structure, on ne doit pas laisser le revêtement exposé aux intempéries pour plus d'un mois sauf si on applique la méthode décrite dans la restriction 4 (ci-dessous).
4. Pour les murs-rideaux, on recommande de boucher tous les intervalles dus aux coupes, aux coins, aux joints et aux coupes de bout à la machine du revêtement avec un calfeutrage pour l'extérieur de bonne qualité, au moment de la construction, pour protéger le noyau du revêtement contre les intempéries. On peut aussi utiliser un ruban pour l'extérieur de 75 mm (3 po) de largeur pour obturer les joints. Appliquer un bord coupé ou perforé horizontal de façon qu'il soit vers le bas. La conformité à cette recommandation permet l'exposition sur place jusqu'à 6 mois. Le feutre de construction ou l'équivalent, fixé au moment de la mise en place du revêtement, avec chevauchement convenable peut s'utiliser à la place du calfeutrage pour l'extérieur indiqué ci-dessus.
5. On déconseille le revêtement de gypse s'il doit être exposé ou en contact avec des surfaces dont la température dépasse 52 °C (125 °F).
6. On déconseille d'utiliser le revêtement de gypse à noyau traité CGC Gyplap pour les plafonds et les soffites extérieurs. Pour ces applications, utiliser les panneaux de marque CGC SheetrockTM Mold ToughTM (face en papier ou à mat de fibre de verre) ou le revêtement extérieur à mat de fibre de verre CGC SecurockTM.

SPÉCIFICATIONS

PARTIE 1 : GÉNÉRALITÉS

1.1 PORTÉE

Préciser la portée de façon à satisfaire les conditions du projet.

1.2 QUALIFICATIONS

Sauf indication contraire, tous les matériaux doivent être fabriqués par CGC Inc. et être installés conformément à ses instructions imprimées et courantes.

1.3 LIVRAISON ET ENTREPOSAGE DES MATÉRIAUX

Tous les matériaux doivent être livrés dans leurs emballages d'origine intacts. Entreposer le revêtement de gypse à plat, au-dessus du sol. Le protéger de la pluie, de la neige et de l'humidité excessive; le tenir à l'écart de l'eau stagnante. Les matériaux endommagés ou détériorés doivent être retirés des lieux.

Avertissement : entreposer les panneaux de revêtement à l'horizontal (à plat). S'ils sont entreposés de côté, les panneaux peuvent se renverser, occasionnant des blessures sérieuses ou la mort.



**PARTIE 2 :
PRODUIT**

**2.1
MATÉRIAUX**

- A. Le revêtement de gypse à noyau traité de marque CGC Gyplap™
 (i) de 12,7 mm (1/2 po) d'épaisseur, 1 220 mm (4 pi) de largeur, 2 440 mm (8 pi) de longueur avec bords droits
 (ii) noyau Firecode™, 15,9 mm (5/8 po) d'épaisseur, 1 220 mm (4 pi) de largeur, 2 440 mm (8 pi) de longueur avec bords droits.
 B. Clous de toiture galvanisés, cal. 11 de 44 mm (1 3/4 po), tête de 11 mm (7/16 po) diamètre.
 C. Vis de 32 mm (1 1/4 po), type W, à tête large, résistant à la corrosion (cadmiées ou galvanisées) pour appliquer le revêtement sur les montants en bois.
 D. Vis résistant à la corrosion de 25 mm (1 po), type S, pour appliquer le revêtement sur les montants en acier.

**PARTIE 3:
INSTRUCTION
D'INSTALLATION**

**3.1
MISE EN PLACE
DU REVÊTEMENT
DE GYPSE**

Le revêtement de gypse à noyau traité CGC Gyplap de 1 220 x 2 440 mm (4 x 8 pi) doit être appliqué horizontalement ou verticalement. Tous les joints doivent être aboutés. Pour la construction en mur-rideau, les extrémités doivent s'aboutir sur le centre des supports et les joints d'extrémité doivent être décalés. Le revêtement de gypse à noyau traité CGC Gyplap doit être appliqué sur des montants espacés d'un maximum de 610 mm (24 po) c. à c.

**3.2
MISE EN PLACE
D'UN HABILLAGE
EXTÉRIEUR**

Tous les revêtements de gypse à noyau traité CGC Gyplap doivent être couverts d'une membrane résistant à l'eau, assurant un chevauchement convenable, avant d'appliquer l'habillage. L'habillage doit être fixé mécaniquement sur les supports, à travers le revêtement.

- A. **Parement en bois, en vinyle ou en aluminium** : Enfoncer les clous dans le revêtement et les montants, avec une pénétration minimale de 32 mm (1 1/4 po) dans les montants. Aboutir les joints d'extrémité du parement sur le centre des montants.
 B. **Bardeaux de bois** : Appliquer des bandes de lattis en bois traité ou résistant à la décomposition de 9,5 x 41 mm (3/8 x 1 5/8 po) sur le revêtement de gypse. Clouer les bandes dans les montants, à travers le revêtement, avec des clous de 63 mm (2 1/2 po). Espacer les bardeaux en fonction de leur exposition prévue.
 C. **Parement de maçonnerie** : On doit avoir un espace dégagé d'au moins 50 mm (2 po) entre le dos du parement de maçonnerie et la surface du revêtement. Fixer les attaches de maçonnerie aux montants en bois avec des clous enfoncés dans les montants, à travers le revêtement. Utiliser des clous qui pénètrent d'au moins 32 mm (1 1/4 po) dans les montants (clous réguliers d'au moins 50 mm (2 po). Fixer les attaches aux montants d'acier avec des vis résistant à la corrosion à tête plate de 32 mm (1 1/4 po), type S. Espacer verticalement les attaches de façon à assurer l'uniformité avec les rangées du parement de maçonnerie. (Consulter les recommandations de l'industrie de la maçonnerie pour l'espacement et le calibre des attaches d'ancrage de maçonnerie.)

DONNÉES SUR LE PRODUIT

Dimensions	Régulier	12,7 mm (1/2 po) d'épaisseur, 1 220 mm (4 pi) de largeur, 2 440 mm (8 pi) de longueur
	Firecode™	15,9 mm (5/8 po) d'épaisseur, 1 220 mm (4 pi) de largeur, 2 440 mm (8 pi) de longueur
Poids	Régulier	8,7 kg/m ² (1,8 lb/pi ²)
	Firecode	11,4 kg/m ² (2,3 lb/pi ²)
Bords		Droits
Fin de la face et du dos		Papier hydrofuge brun
Emballage		2 panneaux par paquet

CONFORMITÉ

Conformes aux normes C1396 de l'ASTM et CAN/CSA-A82.27-M.
 Caractéristiques de combustion de surface : CAN/ULC S102, propagation des flammes, 20; fumée dégagée, 0.

**RENSEIGNEMENTS
SUR LE PRODUIT**

Consultez le site cgcinc.com pour obtenir les renseignements les plus à jour sur le produit.

MARQUES DE COMMERCE

Les marques de commerce CGC, CGC GYPLAP, FIRECODE, MOLD TOUGH, SECUROCK, LE CGC LOGO, et les marques connexes sont des marques de commerce de la corporation USG ou de ses filiales ou sociétés affiliées.

AVIS

Nous ne sommes pas responsables des dommages accidentels ou indirects, résultant des circonstances, ni des frais issus, directement ou indirectement, de la mauvaise utilisation ou de la pose des marchandises non conforme aux instructions et aux devis courants imprimés du vendeur. Notre responsabilité se limite strictement au remplacement des marchandises défectueuses. Toute réclamation à ce sujet sera

réputée caduque à moins d'être faite par écrit dans les trente (30) jours suivant la date au cours de laquelle elle aurait raisonnablement dû être découverte.

LA SÉCURITÉ D'ABORD!

Appliquer les pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité pendant la manutention et l'installation de tous les produits et systèmes. Faire particulièrement attention et porter l'équipement de protection personnel cor-

respondant à la situation. Lire les fiches signalétiques sur les produits et les documents qui se rapportent aux produits avant l'établissement du devis ou l'installation.

